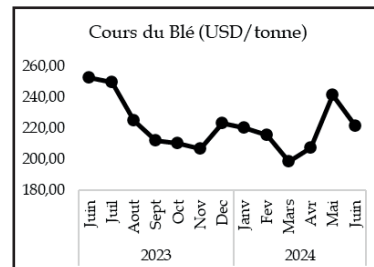
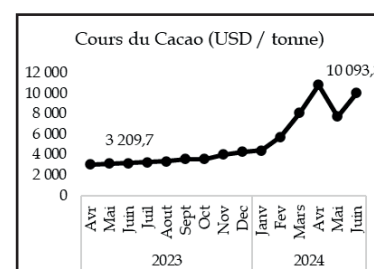


1. Cours des principales matières premières

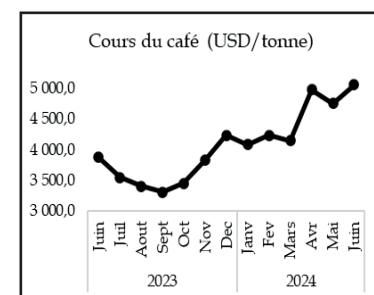
Blé. Les cours du blé se sont établis à 226,3 dollars/t en juin. Ils connaissent un ralentissement de 6% en rythme mensuel et de 11% en rythme annuel. Ils restent toutefois au-dessus de la valeur moyenne observée entre août 2023 et mars 2024, soit près de 214 \$/t.



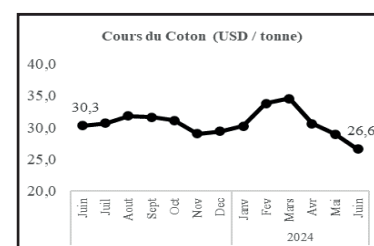
Cacao. Après le fléchissement observé en mai, le cours du cacao remonte en juin de près de 18%. La tonne s'échange à 10 093 \$/tonne en moyenne en juin de cette année, soit près de 3 fois la valeur de juin 2023. La baisse de la production des principaux producteurs (Côte d'Ivoire et Ghana) est à l'origine de cette dynamique inflationniste. D'après les projections de l'Organisation internationale du cacao, la production de la saison 2023/2024 devrait être en baisse de 11%.



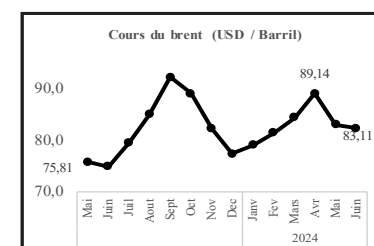
Café. La tonne de café s'échangeait à 5071 dollars la tonne en juin, soit +30% en rythme annuel et +6% par rapport à mai. Le cours du café affiche un taux de croissance de 3% en moyenne mensuelle depuis janvier. Les conditions climatiques défavorables dans les principaux pays producteurs (Vietnam notamment avec 40% de l'offre) justifient une tendance haussière des cours depuis fin 2023.



Coton. Le cours du coton demeure sur une tendance baissière depuis le mois d'avril 2024, après avoir atteint en mars le pic de 34,5 \$/t. En juin la tonne de coton s'est échangée à 26,6\$ soit une baisse de 8% par rapport à mai 2024 et de 12% par rapport à juin 2023.



Pétrole. Nouvelle baisse du cours, moins prononcée que celle du mois précédent. C'est la conséquence de la baisse de la demande américaine (qui doute des perspectives d'offre) et d'une dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies. Le cours est de 82,4 \$ en juin 2024 contre 83,1 \$ en mai et 74,9 \$ en juin 2023.



2. Actualité économique sous régionale

Perspectives économiques de la CEMAC : Deuxième session du comité de politique monétaire de la BEAC en juin 2024

Au sortir de la deuxième session du comité de politique monétaire, il ressort que les perspectives macroéconomiques et financières pour la CEMAC indiquent une croissance de 3,3 % en 2024 contre 2,3 % en 2023, soutenue par la bonne performance des activités non pétrolières (3,8 % contre 3,0 % en 2023) et une reprise des activités pétrolières (1,0 % après -1,1 % en 2023). Les prévisions de la BEAC tablent sur une persistance des tensions inflationnistes, mais tout de même moins importantes, avec une inflation moyenne annuelle prévue à 3,9 % en 2024 contre 5,6 % en 2023. Les finances publiques s'améliorent, avec un solde budgétaire passant de -0,2 % du PIB en 2023 à +0,5 % en 2024.

Intégration régionale : Mise en place d'un comité mixte inter-états pour faciliter le libre-échange dans la CEMAC

La décision a été prise au mois de juin 2024 à Bangui au cours d'une session extraordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC. Elle résulte du constat de la persistance des barrières entre les six pays de la sous-région empêchant les personnes vivant dans la Communauté de circuler librement. L'objectif est de renforcer la compétitivité et d'accélérer la diversification des économies dans la zone CEMAC. Cela faciliterait par ailleurs un bon équilibre économique et politique de la sous-région.

Refinancement des banques : La BEAC réactive l'open-market

Suspendues depuis février 2023 avec pour but de réduire la proportion de 20% de l'inflation d'origine monétaire, la BEAC a repris en juin les opérations d'injection de liquidités dans le système bancaire. La démarche vise à accroître la capacité des banques à financer l'économie et résulte d'une prévision d'apaisement du taux d'inflation. Elle a donc procédé à trois opérations d'injection de liquidités. Si pour la première opération (120 milliards) le taux de souscription n'a été que de 45%, pour la seconde (65 milliards) la demande exprimée par les banques a représenté plus de 449% de l'enveloppe proposée par la BEAC et 350% de l'enveloppe pour la troisième opération (90 milliards). Cet engoue-

ment des banques témoigne d'un besoin de plus en plus croissant de liquidité par les banques de la CEMAC.

Nigeria : En proie à une inflation de 34%

En mai 2024, l'inflation générale a atteint 33,95% au Nigéria, soutenue par les prix des produits alimentaires qui ont augmenté de 40,66% par rapport à 2023. C'est le taux le plus élevé depuis 30 ans qu'a connu cette économie. C'est notamment la conséquence de la dépréciation du naira face au dollar en 2023.

3. Faits économiques majeurs au niveau national

Perspectives macroéconomique globale : les conclusions de la Sixième revue du Programme économique et financier avec le FMI

Selon le rapport du FMI au terme de l'examen des fondamentaux de l'économie et des finances publiques, les perspectives de l'économie camerounaise demeurerait positives, sous réserve de la poursuite des réformes et d'un contexte extérieur favorable. La croissance économique devrait atteindre environ 4 % en 2024. L'inflation diminuera progressivement, compte tenu de la baisse des effets de la deuxième augmentation des prix à la pompe au début de 2024, et sera de 5,5 % d'ici à la fin de l'année.

FINANCES PUBLIQUES

Ajustement de la Loi des Finances 2024 : De nouvelles dettes pour régler les anciennes

Une ordonnance du 20 juin modifie à la hausse le budget de l'État de 533 milliards FCFA qui passe ainsi de 6 740,1 à 7 278, soit une hausse de 7,9%. L'exploitation sommaire de la loi rectificative révèle que :

- Les dépenses additionnelles sont consacrées principalement au financement des charges financières de la dette pour près de 480 milliards en dépenses courantes et 84 milliards en dépenses en capital ;
- Les dépenses en biens et services qui alimentent une partie de la commande publique et profitable aux TPE enregistrent une baisse de 81,5 milliards (-7,6%) ;

La revalorisation des recettes est alimentée principalement (à 91,5 %) par un réajustement de la stratégie d'endettement à hauteur de 488 milliards, passant ainsi de 1489,4 à 1977,4 de prévision d'endettement de l'augmentation budgétaire. Elle prévoit également une réduction de l'endettement sur le marché financier sous-régional au profit des institutions financières étrangères.

Bons du Trésor assimilables (BTA) de la BEAC, un outil de financement supplémentaire.

Les pouvoirs publics ont eu recours à ce nouvel instrument ce mois de juin et mobilisé ainsi une enveloppe de 125 milliards de FCFA, à travers une émission de titres publics de court terme (un an de maturité au maximum). Rémunérée à un taux d'intérêt moyen de 6,58%, parmi les plus bas du marché actuellement. Il s'agit d'un instrument de financement de l'économie de la BEAC ouvert également au secteur privé.

Un nouvel accord de décaissement conclut avec le FMI

Le Gouvernement a obtenu ainsi le décaissement de 55,2 millions de DTS (73 millions de dollars) pour le programme appuyé par la FEC et le MEDC, et de 34,5 millions de DTS (45,6 millions de dollars) au titre de la FRD.

Il reste toutefois des ajustements à apporter quant à la gestion des finances publiques, selon les experts du FMI. L'une des faiblesses majeures demeure le niveau des dépenses extrabudgétaires substantiel en 2023 qui s'est traduit par des dépassements sur les dépenses courantes qui a limité les ressources destinées à des investissements prioritaires en faveur de la croissance.

Approvisionnement en Carburant : l'impact sur les finances publiques

L'État camerounais a déboursé la somme astronomique de 1713 milliards de FCFA pour l'achat de carburant depuis le sinistre de la SONARA. Une saignée annuelle de 350 milliards qui plonge les finances publiques dans l'abîme.

Impact fiscal des APE : un bilan négatif sur les 7 dernières années.

Il apparaît une perte fiscale de 70,5 milliards de FCFA en sept ans au terme de la mise en œuvre de l'APE. Au-delà de cet aspect fiscal, les accords

n'ont pas contribué à un développement des PME à travers un accès aux marchés européens tel qu'escompté à la signature. Les grandes entreprises restent encore les seules véritables bénéficiaires de ces Accords pour ce qui concerne notamment l'approvisionnement en matière première pour les industries ou l'exportation pour les agro-industries de la banane notamment. Dans ces conditions, les effets attendus sur la croissance, la création d'emplois et donc l'amélioration des conditions de vie sont loin d'être atteints. Face à cette situation, le MINEPAT propose d'envisager notamment la renégociation des clauses de rendez-vous sur le commerce des services et les investissements.

FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Caisse des dépôts et consignation : les transferts des fonds par les banques s'intensifient.

La CDEC dans le cadre des dispositions de la loi du 14 avril 2008 régissant les dépôts et consignations, doit accueillir les fonds logés jusqu'alors dans les institutions financières au titre des cautionnements de toutes natures (sur loyers, eau, électricité ...) ou de dépôts à terme rémunérés. Dans ce cadre et après une mise en demeure, les institutions financières ont engagé les transferts des fonds escomptés. On peut citer à date la BEAC (3,9 milliards), la BICEC (6 milliards), la Standard Chartered Bank et le Crédit Foncier du Cameroun (3,5 milliards). À terme, il est attendu de CDEC de capitaliser ces ressources pour contribuer au financement de l'économie à travers des structures spécialisées dans le cadre des compétences à elle attribuées.

Développement du secteur financier : Lancement de la stratégie nationale (SNDSF).

C'est l'aboutissement d'un processus conduit avec l'appui de la BEAC à travers le CNEF. L'objectif est de répondre aux lacunes relevées dans le développement du secteur financier au Cameroun. La SNDSF préconise notamment : (i) la restructuration d'entité telle le CFC, la SRC, la SNI, la BCPME afin de dynamiser le financement des micros, petites et moyennes entreprises ; (ii) la mise en place d'une société de gestion de fonds de garantie au profit de Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) ; (iii) L'implémentation d'une loi sur le crédit hypothécaire pour booster le crédit et le marché de l'immobilier.

Sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation de 86 100 milliards à l'horizon 2030 et permettra, selon les pouvoirs publics, un gain de 2,3 points de croissance /an et des recettes budgétaires additionnelles de 105 milliards de FCFA par an, soit 630 milliards de FCFA sur la période 2025-2030.

Attractivité et compétitivité de l'économie

Vers un accord de transport aérien entre le Cameroun et le Canada.

L'objectif de ce projet est de raffermir la coopération entre le Cameroun et le Canada dans le domaine du transport aérien et dans les secteurs liés comme le tourisme, les affaires et la logistique. Signé en 2022 et en attente de ratification, cet accord induit notamment une réduction de contraintes financières comme la suppression de la double imposition et des facilités sur l'octroi des droits douaniers et autres redevances. Le Canada abrite l'une des plus importantes diasporas de ce pays d'Afrique centrale. Environ 14 000 camerounais résident au Québec selon les chiffres du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, soit la 3^{ème} communauté étrangère la plus massive derrière les Français et les Chinois.

Ralentissement dans la dynamique des Investissements Directs Étrangers (IDE).

Les IDE affichent une baisse de 15,87% en 2023, selon le rapport 2024 sur les investissements directs étrangers de la CNUCED. Ils passent de 889 millions de dollars en 2022 à 799 millions de dollars en 2023. À l'échelle de la CEMAC, le Cameroun clôture le top 3 des destinations des IDE en 2023, loin derrière le Gabon et le Tchad. En effet, alors que le volume des investissements directs étrangers recule au Cameroun en 2023 en glissement annuel, l'enveloppe augmente de 46 millions de dollars au Gabon, et explose de près de 300 millions de dollars au Tchad.

Variation à la hausse de l'indice global de compétitivité

Le score de compétitivité de l'économie camerounaise est de 25,9 en 2023 contre 24,5 en 2022, soit une croissance de 1,4 point. Avec cette évolution, le pays passe du 119^{ème} au 118^{ème} rang dans le classement mondial. Cette amélioration de l'indice global de compétitivité aurait des effets potentiellement positifs sur l'économie si cette hausse s'accompagne de réformes et d'investissements concrets.

Commerce extérieur, le déficit se creuse de 40,3%

Selon les chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique comptant pour l'exercice 2023, le déficit de la balance commerciale est de 2 004 milliards de FCFA en 2023 contre 1 428 milliards de FCFA en 2022, soit une aggravation de 40,3%. Cette forte dégradation résulte de la baisse des recettes d'exportations de 495 milliards de F CFA (-14,2%), combinée à la hausse des dépenses d'importations de 81 milliards de F CFA (+1,7 %). L'économie camerounaise étant fortement dépendante du pétrole brut et du gaz naturel qui représentent 52% des recettes d'exportations, le solde commercial hors pétrole brut reste fortement déficitaire à 3 131 milliards F CFA, soit une aggravation de 188,2 milliards de F CFA (6,4% par rapport à l'année 2022).

Publication des statistiques sur la création d'entreprises en 2023 par le MINPMEESA :

19 651 petites et moyennes entreprises ont été créées en 2023 au Cameroun, **15 591 PME créées en 2021 et 15 601 en 2022**, portant à 393 166 leur total actif dans le pays, selon l'Annuaire statistique sur les PME, soit 377 PME dans le primaire, près de 80 000 dans le secondaire et plus de 312 000 dans le tertiaire. Les deux plus importantes villes du pays, Douala et Yaoundé, la capitale, concentrent 57,4% des PME, avec respectivement 33,5% et 23,9%. 97% des PME sont des entreprises individuelles.

Elles ont généré près de 137 847 nouveaux emplois, majoritairement dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des mines, du commerce et des services.

Elles ont par ailleurs bénéficié de 7 milliards FCFA en financement provenant de la Banque des PME, dont 51% au secteur des Bâtiments et Travaux publics, et 43% aux services et TIC. L'agro-industrie, organe vital pour l'économie nationale, n'a néanmoins capté que 1% desdits financements, au même titre que l'énergie et le textile.

Secteurs productifs

Agriculture : un Projet d'aménagement de 15 280 hectares de périmètres hydro-agricoles dans les départements du Mbéré, de la Vina et du Faro-et-Déou, dans la région de l'Adamaoua.

C'est la première phase d'un programme gouvernemental visant à aménager 35 000 hectares d'espaces cultivables. Il comprend la construction de systèmes d'irrigation, la réalisation de 100 km de

routes, la création de plusieurs unités de production et l'acquisition d'équipements agricoles diversifiés. L'accord de financement de 50 milliards de FCFA a été conclu avec le groupe britannique Standard Chartered Bank sous la forme d'un crédit-acheteur, dans le cadre du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique au Cameroun (Planut) dans son volet « Aménagement du territoire ».

Industries : une usine de fabrication de bouteille à gaz voit le jour.

L'usine Progaz est entrée en production ce mois de juin dans la ville de DOUALA. D'un coût d'investissement de 18 milliards, l'usine se positionne sur le segment de la valorisation des minerais locaux, en l'occurrence le fer issu de l'exploitation du projet de fer de Mbalam et de Grand Zambi. Elle va permettre une économie de 8 milliards/an correspondant aux dépenses annuelles d'importation de bouteilles à gaz, soit 450 000 bouteilles / an. L'usine dispose d'une capacité de production de 600 000 bouteilles de gaz par an et permettra la création de 250 emplois directs et indirects.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

APE	: Accord de Partenariat Économique
BCPME	: Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
BEAC	: Banque des États de l'Afrique Centrale
BTA	: Bons du trésor Assimilables
CDEC	: Caisse des Dépôts et consignations
CEMAC	: Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFC	: Crédit Foncier du Cameroun
CNEF	: Comité National Économique et Financier
CNUCED	: Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
DTS	: Droits de tirages spéciaux
FEC	: Facilité Élargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
FRD	: Facilité pour la Résilience et la Durabilité
IDE	: Investissements Directs Étrangers
MEDC	: Mécanisme Élargi De Crédit
MINEPAT	: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINPMEESA	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MPME	: Micro Petites et Moyennes Entreprises
PLANUT	: Plan d'Urgence triennal
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
SNDSF	: Stratégie Nationale de développement du Secteur Financier
SNI	: Société nationale d'investissement du Cameroun
SRC	: Société de Recouvrement des Créances du Cameroun
TIC	: Technologies de l'information et de la Communication
UEAC	: Union Économique de l'Afrique Centrale